



Tourcoing

R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D

EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE TOURCOING

SÉANCE DU 5 octobre 2026
à 18h04
CONVOCATION DU 29/09/26

Délibération N° 48

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

Nombre de Conseillers : 53

PRÉSENT(E)S :

Madame Doriane BECUE MEURIN, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérangère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Madame FabienneCHANTELOUP, Monsieur Bruno VANDECASTEELE, Madame Stéphanie GLORIEUX, Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Romain LAZARE, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Madame Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Madame Christine BERNOT, Monsieur Arnaud LE BLAN, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anne-Sophie BRANQUART, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Madame Laetitia GUYART, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Eden BESSER, Madame Laura LEPLA, Monsieur Lionel PEREIRA, Monsieur Ali BENFIALA, Madame Cherifa KEHILA, Monsieur William ROGER, Madame Jacqueline BERCKER, Madame Emilie CROËS, Monsieur Dalil DIAB, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Jean-Claude GUELL, Monsieur Bastien VERBRUGGHE

EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :

Monsieur Gérald DARMANIN par Madame Doriane BECUE MEURIN, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS par Monsieur Peter MAENHOUT, Monsieur Christophe BLOMME par Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN par Madame Bérangère DURET THURET, Monsieur Pierre DESSAUVAGES par Madame Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Monsieur Pascal BENOIST par Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Eric LATACZ par Madame Christine BERNOT, Madame Florence TAVERNIER par Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Madame Peggy LE DEAUT ELOY par Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Anthony HENRY par Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Karl DELCOURT par Monsieur Jean-Claude GUELL, Madame Camille SZYMANSKI par Monsieur Bastien VERBRUGGHE

**QUESTION ORALE PRÉSENTÉE AU NOM
DU GROUPE TOURCOING INSOUMISE :
MAISON ABANDONNÉE 93 RUE DU HALOT**

Rapport de **Monsieur ROGER
William**

Mesdames, Messieurs,

Depuis des années, M. Roberto Falabella, domicilié au 91 rue du Halot, vit un calvaire à cause de la maison mitoyenne à la sienne, le 93 rue du Halot, maison abandonnée depuis des décennies, délabrée au point qu'un arbre a poussé à l'intérieur, insalubre.

Le TGI de Lille, en novembre 2015, il y a déjà 11 ans, a diligenté une expertise judiciaire pour voir si les nuisances que dénonçait Monsieur Falabella provenaient bien de la maison voisine le 93. L'expertise l'a confirmé.

La situation ne peut plus durer. Monsieur Falabella, aujourd'hui âgé et en mauvaise santé, ne peut endurer un nouvel hiver dans sa maison fragilisée par le chancre voisin.

Quelle solution ?

Par une délibération du Conseil municipal du 30 mai 2013, l'achat par la Mairie du 93 rue du Halot a été voté mais la vente n'a pu être réalisée, la Ville s'étant heurtée au problème de la succession.

Le 16 février 2023, la Ville a lancé une procédure « d'abandon manifeste ». L'étape suivante, logique, était la procédure d'expropriation pour détruire cette ruine. 3 ans plus tard, rien n'a bougé. Pourquoi ?

Aujourd'hui, les parcelles des 91 et 93 rue du Halot, qui font partie de l'îlot « Halot-Mazamet », sont intégrées en secteur PAPAG – Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global. Pour nous, nous avons trop attendus : avant même d'achever les études de projet d'aménagement pour ce secteur, il y a une urgence humaine à régler.

Pouvez-vous proposer, d'une part en urgence une solution de relogement à Monsieur Falabella ?

D'autre part, un rachat de sa maison à un prix correct, tenant compte du préjudice moral subi depuis toutes ces années ?

Réponse apportée par Bérengère DURET à William ROGER

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE



Le secrétaire de séance

Romain LAZARE



Date de publication : 12/10/2026

Réception au contrôle de légalité :

Référence technique :

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens », accessible à l'adresse suivante : www.telerecours.fr

La présente délibération peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès du Maire. »